

NOTES POUR LA 186^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SODES

9 juin 2026, à 13 :30
Port de Québec, 1 chemin de la Baie-de-Beauport, Québec

Administrateurs/trices présent(e)s :

AUBRY-MORIN, Jean	Administration de pilotage des Grands Lacs
BÉLANGER, Philippe	G3 Canada Limited
BERTIN, Marc-Yves	Administration de pilotage des Laurentides
BRUNET, Jean-Philippe	Groupe Océan
CARON, Guy	Ville de Rimouski
COUTURE-TRUDEL, Claudine	QSL
D'AMBROISE, David	Administration portuaire de Montréal
DESBIENS, Sylvain	Somavrac
DUBREUIL, Guillaume	CSL
LABERGE, Carl	Administration portuaire du Saguenay
LANOUE, Vincent	Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent
MORENCY, Stéphane	MSC
NADEAU, Charles-André	Aluminerie Alouette
REYBURN, Katia	Logistec
REYNOLDS, Darren	Canadien National
RICHARD, Christian	Péto-Nav inc.
SAUVÉ, Éric	Corporation des pilotes du Saint-Laurent Central
TRÉPANIÉ, Nicole	Fednav
VALLIÈRES-ROLAND, Catherine	Communauté métropolitaine de Québec
VIAU, Isabelle	Société du port de Valleyfield

Personnes présentes avec la permission des administrateurs :

BEAUCHEMIN, Sophie,	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
BERNARD, Manou	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime
MORMUL-DUBOIS, Milla	Sodes
ST-PIERRE, Mathieu	Sodes

Personnes absentes :

BLAIS, Marie-Claude	Administration portuaire de Trois-Rivières
BÉRUBÉ, Cédric	Société du port ferroviaire de Baie-Comeau
CARON, Nathalie	Société des traversiers du Québec (STQ)
COTÉ, Frédéric	Concept Naval
CYR, Denis	Fonds de solidarité FTQ
DAOUST, Marie-France	Sodes
FRATIANNI	Société Terminaux Montréal Gateway
GRÉGOIRE, Jean	Langlois
LABRIE, Michael	ArcelorMittal
OTIS, Karine	Corporation de gestion du port de Baie-Comeau
RABY, Pascal	Administration portuaire de Québec
SAADOUN, Fred	PwC
W. Audet, Catherine	Davie

1. Ouverture de la réunion

M. Jean-Philippe Brunet ouvre la rencontre.

Il débute en présentant les trois (3) nouvelles déclarations :

- Déclaration de saine concurrence
- Déclaration de conflit d'intérêts
- Déclaration de responsabilité de la direction générale

Aucun administrateur ne soulève de conflit d'intérêts.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Adoption du compte-rendu de la dernière réunion

M. Brunet indique que le suivi de la rencontre du 9 avril dernier a été effectué via le portail sécurisé des administrateurs le 30 avril 2026.

À la suite de cet envoi, aucun commentaire n'a été reçu.

En conséquence, le compte-rendu est adopté.

4. Rapport du Président du Conseil

M. Brunet mentionne qu'il a été impliqué sur quatre (4) dossiers spécifiques :

- Les Assises québécoises du secteur maritime (Assises);
- La création d'un *Comité aviseur des transports de l'Est* (EASTAC);
- L'embauche du nouveau directeur, contenu et initiatives stratégiques;
- Et le projet d'échange et de partage de données.

M. Brunet mentionne qu'une rencontre visant la création éventuelle d'un Comité aviseur des transports de l'Est (EASTAC) aura lieu le 15 juin prochain.

Cette rencontre réunira des leaders du secteur des transports de l'Est du Canada, des représentants des gouvernements et des principaux intervenants des secteurs maritime, ferroviaire, aérien, du camionnage, du travail et de la production. Les échanges permettront d'examiner si la création d'un comité aviseur pour l'Est du Canada pourrait contribuer à mieux aligner les priorités, renforcer la coordination et soutenir la compétitivité à long terme des corridors.

M. Brunet invite les gens à se prononcer sur cette initiative.

Les administrateurs soulèvent des questions quant aux fondements de l'initiative, à sa valeur ajoutée et aux objectifs concrets qu'elle poursuit. Ils rappellent que la situation du corridor de l'Est diffère sensiblement de celle de l'Ouest canadien, où le *Conseil aviseur des transports de l'Ouest* (WESTAC) s'inscrit dans un environnement plus cohérent sur le plan institutionnel. À l'inverse, le corridor de l'Est se caractérise par une gouvernance plus complexe, compte tenu de l'implication de quatre provinces canadiennes ainsi que d'un segment névralgique situé aux États-Unis, incluant les écluses relevant des autorités

américaines. Cette réalité soulève des enjeux particuliers de coordination, d'alignement des priorités et de portée d'un éventuel mécanisme aviseur.

L'embauche du nouveau directeur, contenu et initiatives stratégiques sera traité lors du rapport du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines.

En terminant, concernant l'initiative en matière d'échange et de partage de données, il mentionne avoir eu des discussions avec M. Mathieu St-Pierre concernant le dépôt du projet dans le cadre du Fonds pour la diversification des corridors commerciaux (FDCC).

5. Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines (CGERH)

5a. Rapport du Comité

M. Brunet cède la parole à M. Stéphane Morency, président du CGERH.

Le CGERH s'est réuni le 2 juin dernier principalement pour analyser les candidatures reçues en vue des élections au conseil d'administration, l'éligibilité au sein du Conseil, l'analyse de la politique sur l'évaluation du conseil d'administration, des comités qui en découlent et l'autoévaluation des administrateurs et l'embauche d'un nouveau directeur, contenu et initiatives stratégiques.

À la suite d'une réflexion menée au cours des derniers mois sur la composition du conseil d'administration, les membres du Comité conviennent de préciser les critères d'évaluation des candidatures à compter de l'appel de candidatures de 2027.

Considérant l'importance de compter sur des représentants disposant d'une capacité décisionnelle au sein de leur organisation, les membres recommandent l'ajout de la section suivante à la lettre d'appel de candidatures au conseil d'administration :

« Critères d'éligibilité et de sélection des candidatures

Toute candidature doit émaner d'un membre individuel en règle ou d'un délégué désigné par un membre corporatif en règle. Dans l'évaluation des candidatures reçues, le Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines accordera une priorité aux candidats occupant l'une des fonctions suivantes au sein de leur entreprise ou organisation membre :

- Président ou présidente de l'entreprise ou de l'organisation membre;
- Cadre supérieur ou cadre supérieure relevant directement du président ou de la présidente;
- Dirigeant ou dirigeante responsable de l'entreprise, de l'organisation ou de la division membre. »

Cette modification vise à établir un critère de priorisation dans l'évaluation des candidatures, sans restreindre l'admissibilité des membres en règle. Son entrée en vigueur est recommandée pour le processus de mise en candidature de 2027.

Il poursuit en informant les administrateurs les membres que M. Julien Fouquet-Asselin a accepté l'offre d'emploi qui lui a été présentée à la suite du processus de recrutement mené pour le poste de directeur du contenu et des initiatives stratégiques.

Il rappelle que le processus de sélection a comporté des entrevues ainsi qu'une analyse comparative des candidatures, réalisées avec la participation de M. Mathieu St-Pierre, M. Jean-Philippe Brunet et lui-même.

M. Fouquet-Asselin entrera officiellement en fonction le 2 juillet 2026. Les membres prennent acte de cette nomination.

5b. Administrateurs en réélection

M. Morency rappelle que les administrateurs dont le mandat vient à échéance en juin 2026 sont :

- Bertin, Marc-Yves
- Brunet, Jean-Philippe
- Caron, Guy
- Desbiens, Sylvain
- Grégoire, Jean
- Laberge, Carl
- Nadeau, Charles-André
- Otis, Karine
- Reyburn, Katia
- Richard, Christian
- Sauvé, Éric
- Vallières-Roland, Catherine

Tous les administrateurs en renouvellement ont soumis leur formulaire signifiant leur désir de poursuivre leur engagement au sein du conseil d'administration.

Après sollicitation des membres, la direction générale a reçu trois (3) nouvelles candidatures, soit :

- Auclair, Serge, Corporation de la Voie maritime du Saint-Laurent;
- Blouin, Yanick, Gersol;
- Charrette, Mélanie, Aviséo.

En fonction des règles en vigueur, il peut y avoir un minimum de 21 et un maximum de 29 administrateurs.

Après analyse des candidatures reçues, de la représentativité au sein du conseil d'administration ainsi que de la disparité régionale, les membres recommandent :

- De reconduire tous les administrateurs en réélection;
- Et de nommer, à titre d'observateur, M. Serge Auclair.

Considérant que les règlements généraux actualisés lors de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2025 incluent des mandats de trois (3) ans, il est proposé de poursuivre la période de transition pour le renouvellement des administrateurs.

Voici les administrateurs qui seraient reconduits pour des mandats de trois (3) ans :

- Bertin, Marc-Yves
- Brunet, Jean-Philippe
- Desbiens, Sylvain
- Laberge, Carl
- Nadeau, Charles-André

- Otis, Karine
- Reyburn, Katia
- Richard, Christian
- Sauvé, Éric
- Vallières-Roland, Catherine

Voici les administrateurs qui seraient nommés pour des mandats d'un (1) an :

- Caron, Guy
- Grégoire, Jean

M. Jean Aubry-Morin propose une résolution au conseil d'administration afin de recommander, à l'Assemblée générale annuelle des membres, la réélection des administrateurs sortants figurant sur la liste présentée ainsi que la nomination de Serge Auclair à titre d'observateur.

M. Carl Laberge appuie la proposition.

6. Comité des Finances

6a. Rapport du Comité

M. Brunet cède la parole à M. Jean Aubry-Morin, Président du Comité des Finances.

Le Comité des finances s'est réuni le 5 juin dernier.

M. Aubry-Morin précise qu'outre l'état de la situation financière, les membres du Comité ont procédé à l'analyse de la mission d'examen 2025 ainsi que des éléments nouveaux découlant de l'initiative entourant l'échange et le partage de données.

Concernant le projet d'échange et de partage de données, il mentionne que le nombre minimal d'organisations pour démarrer le projet est atteint. 21 organisations ont confirmé leur engagement envers l'initiative.

Il poursuit en indiquant que la demande d'aide financière est complétée. Le coût total du projet est estimé à 15 407 409 \$, incluant une demande de contribution fédérale de 5 135 803 \$ dans le cadre du Fonds pour la diversification des corridors commerciaux. Le montage financier prévoit également la contribution du gouvernement du Québec ainsi que celle de partenaires sectoriels, institutionnels et industriels, sous forme d'apports financiers, de participation technique et de contribution en expertise.

Comme convenu lors de la dernière rencontre du Conseil, les membres du comité tactique devraient être réunis pour la première fois avant les vacances estivales.

En appui à ce projet, Mme Manou Bernard souligne que le *Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime* (CSMOIM) peut offrir un accompagnement financier aux entreprises désireuses de renforcer ou d'actualiser les compétences de leurs équipes. Elle mentionne également que des échanges sont en cours avec la direction générale de la Sodes afin d'élaborer un projet de formation répondant aux besoins identifiés.

L'objectif de cette rencontre sera d'expliquer le mandat et responsabilité ainsi que d'entamer la réflexion entourant les cas d'usage prioritaire.

6b. Mission d'examen 2025

M. Aubry-Morin présente le rapport préliminaire 2025.

Il débute en indiquant qu'au cours de leur examen, elle n'a rien relevé qui lui porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Il porte l'attention des membres du comité sur les éléments suivants :

État de la situation financière en 2025 :

- Encaisse : 158 614 \$ comparativement à 22 739 \$ en 2024 :
 - Cet écart est principalement dû par l'encaissement de l'aide financière du ministère des Transports et de la Mobilité durable en décembre 2025.
- Débiteurs : 81 087 \$ comparativement à 201 289 \$ en 2024 :
 - Cet écart s'explique par la somme de 148 119 \$ (aide gouvernementale à recevoir) qui était attendue en 2024, mais pas en 2025.
- Frais payés d'avance : 10 242 \$ comparativement à 37 987 \$ en 2024 :
 - Cet écart est principalement dû aux paiements de l'outil servant à produire les veilles médiatiques quotidiennes ainsi qu'une partie des frais payés d'avance pour les Assises québécoises du secteur maritime 2026.
- Total de l'actif et du passif : 1 177 322 \$ comparativement à 1 177 836 \$ en 2024;

État des résultats :

- Cotisation des membres : 504 193 \$ ce qui représente une hausse de 20 85 \$ comparativement à 2023;
- Dîner-conférence : 437 468 \$ comparativement à 229 998 \$:
 - Cet écart s'explique par la tenue de la Table ronde des leaders.
- Produits 2025 : 1 154 409 \$ comparativement à 1 459 270 \$ en 2024 :
 - Il s'agit d'un écart de 304 861 \$.
- Salaires et avantages sociaux : comparativement à 441 544 \$ en 2024 :
 - Cette diminution est principalement due à la fin d'emploi de Mme Marie-Pier Racine.
- Total des charges : 1 093 433 \$ comparativement à 1 457 720 \$ en 2024;
- Excédent des produits sur les charges : 60 976\$ versus 1 550 \$ en 2024;

En prenant en compte les revenus de placements affectés à l'autosuffisance à long terme, l'excédent des produits sur les charges en 2025 est de 93 748 \$.

L'année 2025 a amené une certaine croissance du portefeuille de placements comparativement à l'année 2024.

Les frais de gestion de placements ont été de 3 881 \$ comparativement à 3 663 \$ en 2024.

M. Charles-André Nadeau propose une résolution au conseil d'administration afin d'adopter la Mission d'examen 2025. Mme Nicole Trépanier appuie cette proposition.

6c. Rapport financier

M. Fratianni passe en revue l'état de la situation financière au 31 mars 2026.

Le total de l'encaisse est similaire à l'année précédente.

L'Encaisse Stripe représente le montant obtenu en lien avec l'inscription des participations aux Assises.

Le montant de 243 772,64 \$ inscrit aux comptes à recevoir se justifie principalement par la facturation effectuée pour le renouvellement des cotisations ainsi que des partenariats financiers signés dans le cadre des Assises québécoises du secteur maritime.

Le total de l'actif, au 31 mars 2026, est de 1 862 621,87 \$ comparativement à 1 423 332,67 \$ à pareille date en 2025.

En ce qui concerne le passif, il explique que les sommes à l'onglet Compte à payer sont supérieures à l'année précédente considérant que l'organisation paie, par chèque, tous les mois.

Les revenus perçus d'avance représentent des montants de cotisations payés en 2025, mais dus pour 2026. Le montant sera régularisé avec la mission d'examen 2025.

Le total du passif au 31 mars 2026 est de 87 978,11\$ comparativement à 93 091,58\$ à pareille date en 2026.

Au 31 mars 2026 :

- Actif net non affecté : 369 153,59 \$;
- Fonds de réserve – Avoir : 685 691,18 \$;
- Actif net investi en immobilisations : 47 131,00 \$;
- Surplus : 629 657,26 \$.

M. Aubry-Morin poursuit en présentant certains écarts relevés dans l'état des résultats au 31 mars 2026.

Depuis la dernière rencontre du conseil d'administration, la Sodes compte un (1) nouveau membre avec Atkins Réalis.

Au chapitre des produits, à ce stade de l'année, la situation demeure conforme aux prévisions présentées et budgétées par la direction générale.

Quant aux charges, elles évoluent également conformément aux prévisions budgétaires.

Au 29 mai 2026, la valeur totale du portefeuille était de 1 202 634 \$ comparativement à 1 156 216 \$ à pareille date l'année précédente.

7. **Mot du président-directeur général**

M. Brunet cède la parole à M. St-Pierre.

7a. Reddition de compte

M. St-Pierre mentionne que les interventions de la permanence de la Sodes se font dorénavant dans le cadre d'une nouvelle planification stratégique. Il précise donc que les démarches effectuées par la Sodes seront présentées sous quatre (4) axes d'intervention :

- L'influence;
- Le service aux membres;
- Les projets spéciaux et partenariats;
- La performance organisationnelle.

En matière d'influence, il présente les principaux dossiers sur lesquels la Sodes est active auprès des représentants administratifs et politiques, tant à Québec qu'à Ottawa.

Il porte une attention particulière aux consultations menées par Transports Canada. Il précise que la Sodes est intervenue en présentant son rôle, sa vision et ses recommandations concernant celle visant à *Renforcer l'Unité de l'économie canadienne par le commerce et les transports*.

La direction générale poursuit ses interventions auprès du gouvernement fédéral concernant l'enjeu du marégraphe de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Une avancée plus significative est attendue cet automne.

Il indique avoir rencontré l'ambassadeur des États-Unis dans le cadre d'une rencontre organisée par les Armateurs du Saint-Laurent. L'accent était davantage mis sur les inefficacités opérationnelles ainsi que sur les écarts réglementaires entre le Canada et les États-Unis.

En matière de services aux membres, les efforts de l'organisation ont été principalement orientés vers les Assises québécoises du secteur maritime, qui se sont tenues les 5 et 6 mai à Trois-Rivières.

Il mentionne que la direction générale a été interpellée pour présenter l'écosystème maritime et logistique québécois auprès du conseil d'administration d'une organisation maritime.

Concernant les projets spéciaux et partenariats, les efforts de l'équipe ont été déployés autour des collaborations avec les différents quotidiens dans le cadre des Assises, de l'État sur le transport maritime 2025.

Comme mentionné lors de la dernière rencontre du conseil d'administration, l'enregistrement de l'émission *Découvrons-nous* a eu lieu en avril dernier. L'épisode touchant le Saint-Laurent devrait être diffusé en septembre 2026.

En matière de performance organisationnelle, la direction générale a procédé aux analyses et aux entrevues pour pourvoir le poste de Directeur (trice), contenu et initiatives stratégiques.

Proposition de formule adaptée au contexte électoral

Dans le cadre de la prochaine Journée maritime québécoise, la direction générale, en collaboration avec Mme Manou Bernard et Mme Nicole Trépanier, propose une formule adaptée au contexte postélectoral québécois afin de maximiser les occasions de

sensibilisation et de mobilisation des nouveaux décideurs publics à l'égard des enjeux maritimes.

L'activité serait structurée autour de trois volets complémentaires :

1. Relations gouvernementales

- Rencontres avec le ou la ministre responsable;
- Rencontres avec les caucus des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale;
- Rencontres avec des représentants de la haute fonction publique.

2. Immersion maritime et portuaire

- Visites d'installations portuaires, de terminaux et d'entreprises représentatives de l'écosystème maritime québécois;
- Remise d'une trousse d'information aux élus afin de présenter les principaux enjeux, retombées et priorités du secteur.

3. Réseautage institutionnel

- Tenue d'un cocktail de réseautage au restaurant Le Parlementaire réunissant représentants gouvernementaux et acteurs de l'industrie maritime.

Cette formule vise à favoriser une meilleure compréhension du rôle stratégique du secteur maritime dans l'économie québécoise, à renforcer les liens avec les nouveaux élus et à positionner les priorités de l'industrie dès le début du nouveau cycle gouvernemental.

Les administrateurs insistent sur la nécessité de privilégier, dans le cadre des rencontres avec les élus, la présence de représentants d'organisations maritimes, afin d'assurer une représentation crédible et directement ancrée dans les enjeux du secteur.

7b. Centre d'expertise en logistique portuaire

M. St-Pierre poursuit en détaillant les discussions des derniers mois avec les membres du comité de transition du Centre d'expertise en logistique portuaire (CXLP).

Il explique que l'analyse démontre que l'intérêt pour la Sodes ne réside pas dans la reprise ou l'hébergement du CXLP, mais dans la préservation des liens de collaboration et des mécanismes d'échange développés au sein de l'écosystème maritime et logistique.

Considérant les enjeux structurels ayant conduit à la décision prochaine de mettre fin aux activités du CXLP, il est recommandé que cette organisation complète son processus de fermeture de manière autonome et sans transfert de responsabilités vers la Sodes.

Dans un second temps, la Sodes pourrait évaluer l'opportunité de mettre en place une nouvelle communauté de pratique sous son propre cadre de gouvernance afin de maintenir les échanges entre les acteurs du milieu. Cette initiative serait distincte du CXLP, sans reprise de sa mission, de sa structure ou de ses engagements.

Le rôle de la Sodes devrait se limiter à la facilitation, à la concertation et au partage d'information, en cohérence avec sa mission de rassemblement du secteur maritime québécois.

En conséquence, il est recommandé que la Sodes :

- Ne reprenne pas les activités, les responsabilités ou la gouvernance du CXLP;
- Permettre au CXLP de compléter son processus de fermeture selon ses propres mécanismes de gouvernance;
- Évalue, après cette fermeture, la création d'une nouvelle communauté de pratique orientée vers le partage d'expertise, l'intelligence collective et la concertation;
- Élabore une politique-cadre et des principes de gouvernance applicables à l'ensemble des communautés de pratique qu'elle pourrait soutenir à l'avenir.

Cette approche permettrait de préserver les bénéfices de la collaboration sectorielle tout en maintenant un positionnement clair et cohérent pour la Sodes.

Bien que l'initiative repose sur des objectifs jugés louables, les administrateurs soulèvent des réserves quant aux besoins réels du secteur et à la volonté de l'industrie de s'investir dans une telle démarche.

Au terme de l'analyse et des discussions tenues avec les parties les plus directement concernées, soit les ports et les gestionnaires de terminaux, il est convenu de ne pas aller de l'avant avec cette initiative.

8. Mise à jour des dossiers

Un document de mise à jour a été transmis aux administrateurs en même temps que l'ensemble des documents.

M. Brunet invite les membres du CA à transmettre leurs commentaires ou questions directement auprès de la permanence.

9. Varia

a. Présentation QSL

M. Brunet cède la parole à Mme Claudine Couture-Trudel pour la présentation du projet de terminal conteneurs au Port de Québec.

Elle mentionne que QSL envisage un réaménagement de ses activités portuaires dans le secteur de Beauport pour y inclure une vocation plus importante pour la manutention de conteneurs dans un projet séquencé et respectueux des communautés.

Elle décline les 5 étapes du projet :

1. Analyses et études préliminaires;
2. Préparation de l'avis de projet;
3. Dépôt de l'avis de projet à l'Administration portuaire de Québec;
4. Évaluations environnementales;
5. Réalisation du projet.

10. Prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'administration devait avoir lieu le 17 septembre 2026 à Montréal. Cependant, considérant que plusieurs administrateurs seront absents en raison d'un événement en Ontario, un Doodle sera partagé au cours des prochains jours pour convenir d'une nouvelle date.

Il serait également possible de participer à la rencontre via Teams.

12. Huis clos du conseil d'administration

Les administrateurs se réunissent en huis clos.

Fin de la réunion.